

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4089-2019 et R-4090-2019

Date : 20 juin 2019

HEURE	REMARQUES
AREQ	Me Nicolas Dubé et Me Paule Hamelin
BITFARMS	Me Pierre-Olivier Charlebois
AHQ-ARQ	Me Steve Cadrin
CREE	Me Dominique Neuman
VOGOGO	Me Sébastien Richemont
HQD	Me Jean-Olivier Tremblay
RÉGIE	Me Louise Rozon
	Me Marc Turgeon
	Me Nicolas Roy
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 04	Remarques préliminaires de Me Louise Rozon sur le déroulement de l'audience
9 h 05	Représentations préliminaires de Me Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ, qui aimerait faire ses représentations après Hydro-Québec (HQ) plutôt qu'en premier, avec l'accord de la Régie. Il mentionne que l'AHQ-ARQ partage la position d'HQ à ce stade-ci
9 h 05	Me Rozon accorde à Me Cadrin le changement d'horaire pour présenter ses représentations
	<b><u>Dossier R-4089-2019</u></b>
9 h 05	<u>Me Hamelin, pour l'AREQ, produit :</u> NON COTÉE : Plan d'argumentation de l'AREQ
9 h 07	Représentations de Me Paule Hamelin, pour l'AREQ
9 h 22	<u>Me Hamelin, pour l'AREQ, produit :</u> NON COTÉE : Tableau des motifs de révision en lien avec les conclusions de la Régie dans la décision D-2019-052
9 h 22	Poursuite des représentations de Me Hamelin, pour l'AREQ
10 h 52	<u>Me Hamelin, pour l'AREQ, produit :</u> NON COTÉE : Proposition de texte de l'AREQ quant aux conclusions en révision

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4089-2019 et R-4090-2019

Date : 20 juin 2019

10 h 53	Fin des représentations de Me Hamelin, pour l'AREQ
10 h 53	Questions à Me Dubé par Me Nicolas Roy
10 h 56	Fin des questions à Me Dubé par Me Roy
10 h 56	Questions à Me Dubé par Me Marc Turgeon
11 h 02	Fin des questions à Me Dubé par Me Turgeon
11 h 02	Questions à Me Dubé par Me Rozon
11 h 16	Fin des questions à Me Dubé par Me Rozon
11 h 16	L'audience est suspendue
11 h 33	Reprise de l'audience
	<b><u>Dossier R-4090-2018</u></b>
11 h 33	<u>Me Pierre-Olivier Charlebois, pour Bitfarms, produit :</u> <u>NON COTÉE : Plan d'argumentation de BITFARMS</u>
11 h 33	Représentations de Me Charlebois, pour Bitfarms
12 h 19	L'audience est suspendue
13 h 32	Reprise de l'audience
13 h 32	Me Rozon demande aux intervenants combien de temps ils prévoient pour leurs argumentations
13 h 32	Me Jean-Olivier Tremblay prévoit 30 à 45 mn, pour HQD
13 h 32	Me Dominique Neuman prévoit 45 mn, pour CREE
13 h 33	Me Sébastien Richemont prévoit 5 à 10 mn, pour VOGOGO
13 h 33	Me Cadrin prévoit 10 mn, pour l'AHQ-ARQ
13 h 34	Poursuite des représentations de Me Charlebois, pour Bitfarms
14 h 13	Fin des représentations de Me Charlebois, pour Bitfarms
14 h 13	Questions de la Régie à Me Charlebois par Me Rozon
14 h 14	Fin des questions de la Régie à Me Charlebois
	<b><u>Dossiers R-4089-2018 et 4090-2018</u></b>
14 h 16	Représentations de Me Dominique Neuman pour CREE
14 h 47	Fin des représentations de Me Neuman pour CREE

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4089-2019 et R-4090-2019

Date : 20 juin 2019

14 h 47	Questions à Me Neuman par Me Roy
14 h 49	Fin des questions à Me Neuman par Me Roy
14 h 49	Représentations de Me Sébastien Richemont pour Vogogo
15 h	Fin des représentations de Me Richemont pour Vogogo
15 h	Représentations de Me Jean-Olivier Tremblay pour HQD
15 h 57	Fin des représentations de Me Tremblay pour HQD
15 h 57	Questions à Me Tremblay par Me Turgeon
15 h 59	Fin des questions à Me Tremblay par Me Turgeon
15 h 59	Questions à Me Tremblay par Me Rozon
16 h 04	Fin des questions à Me Tremblay par Me Rozon
16 h 04	Représentations de Me Cadrin pour l'AHQ-ARQ
16 h 17	Fin des représentations de Me Cadrin pour l'AHQ-ARQ
16 h 17	Pas de questions de la Régie à Me Cadrin
16 h 17	Me Neuman, pour CREE, énonce ses références en suivi de ses représentations
16 h 18	Me Rozon propose à l'AREQ et BITFARMS de déposer leur réplique par écrit, à moins qu'ils préfèrent les faire tout de suite
16 h 22	Me Hamelin, pour l'AREQ, préfère prendre 5 à 10 mn de pause, mais répliquerait oralement pour une durée de 5 à 10 mn
16 h 30	Me Charlebois, pour BITFARMS, partage la position de Me Hamelin
	<b><u>Dossier R-4089-2018</u></b>
16 h 30	Réplique de Me Hamelin, pour l'AREQ
16 h 40	Fin de la réplique de Me Hamelin, pour l'AREQ
	<b><u>Dossier R-4090-2018</u></b>
16 h 40	Réplique de Me Charlebois, pour BITFARMS
16 h 52	Fin de la réplique de Me Charlebois, pour BITFARMS
16 h 52	Fin de l'audience. Les dossiers sont mis en délibéré
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 20 JUIN 2019**

**DOSSIERS R-4089-2019 ET R-4090-2019**  
**DEMANDES DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2019-052**  
**RENDUE DANS LE CADRE DU DOSSIER R-4045-2018**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont **M<sup>e</sup> Louise Rozon (présidente de la formation), M<sup>e</sup> Marc Turgeon et M<sup>e</sup> Nicolas Roy**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Alexandre de Repentigny**

Les **demanderes** en révision sont :

**Dossier R-4089-2019**

**ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Nicolas Dubé et Me Paule Hamelin

**Dossier R-4090-2019**

**BITFARMS**  
Représentée par M<sup>e</sup> Pierre-Olivier Charlebois

Les **intervenants** sont :

**Aux dossiers R-4089-2019 et R-4090-2019**

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Steve Cadrin

**PREMIÈRE NATION CRIE DE WASWANIPI ET CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TAWICH (CREE)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay

**Au dossier R-4090-2019**

**VOGOGO INC. (VOGOGO)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Sébastien Richemont

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.**

**Début : 9 h**

**Dîner : 12 h 19**

**Reprise : 13 h 32**

**Fin : 16 h 52**

